



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 6 avril 2003

Version mise à jour, date de publication antérieure: 6 avril 2003

Algérie

Tourbière du Lac Noir



Date d'inscription	6 avril 2003
Site numéro	1305
Coordonnées	36°51'18"N 08°12'25"E
Superficie	5,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La Tourbière du Lac Noir, située dans le complexe des zones humides d'El Kala, est un ancien lac asséché accidentellement par les deux actions conjuguées liées à l'ouverture d'un forage important, à proximité du site, et au chemin de wilaya 109 reliant les villes de Annaba à El Kala. Depuis, seule reste la tourbière sous-jacente qui aujourd'hui a remplacé l'ancien site considéré comme la deuxième station où l'on recensait le nénuphar jaune.

Cette tourbière est le résultat de long processus où interviennent de nombreux facteurs naturels interdépendants: les fortes précipitations annuelles (944mm à El-Kala) et l'humidité élevée, un réseau hydrographique assez dense régulant la masse d'eau superficielle et souterraine et l'apparition temporaires des zones marécageuses où se développent des sols hydromorphes organiques (tourbe).

Le lac noir abrite des populations d'espèces animales et végétales parmi lesquelles plusieurs sont rares. Le Nénuphar jaune *Nymphaea luteum*, espèce qui auparavant existait aussi au niveau de ce site.

Cette tourbière est considérée comme une banque de grains de pollen et de spores dont l'analyse palynologique a révélé la succession de la végétation dans le temps.

Ancien marais, très riche, entouré d'une forêt dense de chênes liège et vert, ce site, après assèchement involontaire regrettable, se découvre être une petite tourbière très intéressante. De ce fait elle est considérée, au vu de la rareté de ce type de milieu et de son importance indéniable, comme une zone humide représentative et rare de ce type de zone humide naturelle de la région méditerranéenne. Des études ultérieures confirmeront son importance intrinsèque comme tourbière et les données climatiques qu'elle renferme. La disparition du lac noir a été provoquée par la mise en route en 1990 de 4 forages destinés à l'alimentation en eau potable de la ville d'El Kala. Les deux bassins du lac noir, une source en amont, l'émissaire de l'Oued Sidi Hamida et la superbe aulnaie qui le bordait ont disparu sous les effets conjugués des forages, des pompages et des incendies volontaires et involontaires qui se sont succédés.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Otmani Mohammed larbi et Bouacha youcef
Institution/agence	Parc National d'El kala
Adresse postale	Parc National d'El Kala Route des crêtes B.P 73 El Kala wilaya d'El Tarf 3610036100
Courriel	pnek-dgf@yahoo.fr
Téléphone	+213 38 66 05 73
Fax	+213 38 66 11 71

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Direction générale des forêts, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie.
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+213 23 23 82 97
Fax	+213 23 23 82 97

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2014
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Tourbière du Lac Noir
Nom non officiel (optionnel)	El Garaa assaouda

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<5 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

la tourbière du Lac Noir est située à proximité de la RN 84 A (ex CW109) reliant les villes de Annaba et El Kala distantes de 80 kilomètres l'une de l'autre et à 04 kilomètres de l'agglomération de Righia . Elle fait partie de la commune de Berrhane, de la Daira de Ben M'Hidi et de la wilaya d'El Tarf.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Paléarctique Occidentale

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Cette tourbière est le résultat de long processus où interviennent de nombreux facteurs naturels interdépendants: les fortes précipitations annuelles (944mm à El-Kala) et l'humidité élevée, un réseau hydrographique assez dense régulant la masse d'eau superficielle et souterraine et l'apparition temporaires des zones marécageuses où se développent des sols hydromorphes organique (tourbe). De ce fait elle est considérée, au vu de la rareté de ce type de milieu et de son importance indéniable, comme une zone humide représentative et rare de ce type de zone humide naturelle de la région méditerranéenne.

Autres services écosystémiques fournis

L'étude des sols de la tourbière du lac noir démontre la présence d'une flore riche ainsi que l'état et la bonne santé de l'eau dans le sol, surtout en profondeur, ceci favorise l'accumulation d'une litière peu dégradée, aboutissant à la formation d'un sol tourbeux.

Autres raisons

Ancien marais, très riche, entouré d'une forêt dense de chênes liège et vert, ce site, après assèchement involontaire regrettable, se découvre être une petite tourbière très intéressante, de ce fait elle est considérée, au vu de la rareté de ce type de milieu et de son importance indéniable, comme une zone humide représentative et rare de ce type de zone humide naturelle de la région méditerranéenne. Des études ultérieures confirmeront son importance intrinsèque comme tourbière et les données climatiques qu'elle renferme.

- Critère 3: Diversité biologique

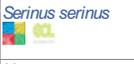
Justification

Le lac noir abrite des populations d'espèces animales et végétales parmi lesquelles plusieurs sont rares. Le Nénuphar jaune *Nymphaea luteum*, espèce qui auparavant existait aussi au niveau de ce site. Cette tourbière est considérée comme une banque de grains de pollen et de spores dont l'analyse palynologique a révélé la succession de la végétation dans le temps.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
 <i>Carex elata</i>	Carex très étroit	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
 <i>Ceratophyllum demersum</i>	Cornifle immergé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Funaria hygrometrica</i>	Funaria hygrometrica	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Galium palustre</i>	Gaillet palustre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Juncus bulbosus</i>	Jonc bulbeux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
 <i>Nuphar luteum</i>	Nénuphar jaune	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Persicaria lapathifolia</i>	Renouée à feuilles d'oseille	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
 <i>Phragmites australis australis</i>	Roseau commun	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Rumex bucephalophorus</i>	Oseille tête-de-bœuf	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
 <i>Veronica anagallis-aquatica</i>	Véronique mouron d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA / AVES	 <i>Circus aeruginosus harterti</i>	Buzzard des roseaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Dendrocygpus major numidus</i>	Pic épeichette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Dendrocygpus minor</i>	Pic épeiche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Hieraetus pennatus</i>	Aigle botté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Jynx torquilla</i>	Torool fourmilier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Serinus serinus</i>	Serin cini	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Site où se développe Nénuphar jaune (Nuphar luteum)	<input checked="" type="checkbox"/>	La croissance de cette espèce dans le site dépend de l'augmentation du niveau statique l'eau de la nappe	Bénéficient d'une protection légale Décret N° 12-03 du 04 janvier 2012 fixant la liste des espèces végétales non cultivées protégées.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le lac noir était recouvert, avant son assèchement, par de très beaux îlots de nénuphars jaunes, espèce que l'on ne trouve plus que dans une seule station, celle de l'embouchure de l'oued Messida alimentant le lac Oubeïra. Il était également entouré par une forêt très dense de chêne liège qui protégeait le lac et sa richesse spécifique très élevée. En 1986, la forêt qui se trouvait dans la région a été détruite par des incendies volontaires et involontaires, les dunes ont été occupées par le Pinus pinaster (Samraoui et Debelair, 1993). Mais les incendies fréquents ont détruits une très grande partie du couvert végétal, seules sont restées quelques espèces annuelles communes. Actuellement, en dépit de quelques analyses, la tourbière reste à étudier.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> U: Tourbières non boisées permanentes	Lac Noir	1		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
1: Étangs d'aquaculture		0		Représentatif

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Forêts dense a chêne liège (Quercus suber)	
Forêt de chêne kermès (Quercus coccifera)	
Reboisement a pin maritime sur maquis à halimium (Halimium halimifolium)	

(EOD) Connectivité de l'habitat

Fixation de la partie dunaire pour la protection de la zone du site dans la partie nord-ouest et les berges de la tourbière.

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne	
<i>Cytisus triflorus</i>	Cytise à trois feuilles	
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	Eucalyptus	
<i>Pinus pinea</i>	pin pignon; pin pinier; pin parasol	
<i>Quercus coccifera</i>	Chêne kermès	W. Médit
<i>Quercus suber</i>	Chêne liège	
<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce	
<i>Salix pedicellata</i>	Saule pédicellé	
<i>Smilax aspera</i>	Salsepareille	

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette			
CHORDATA/AVES	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs			
CHORDATA/AVES	<i>Caprimulgus europaeus meridionalis</i>	Engoulevent d'Europe			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cervus elaphus barbarus</i>	Cerf de Barbarie			
CHORDATA/AVES	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs			
CHORDATA/AVES	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés			
CHORDATA/AVES	<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Herpestes ichneumon</i>	mangouste			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hyaena hyaena</i>	Hyène rayée			
CHORDATA/AVES	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse			
CHORDATA/AVES	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire			
CHORDATA/AVES	<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale			
CHORDATA/AVES	<i>Turdus merula</i>	merle noir			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant)

Le volume des précipitations varie de 717,2 mm à 944 mm par an, janvier étant le mois le plus pluvieux, ce volume considérable est dû à l'absence d'obstacles topographiques ainsi qu'à la proximité de la mer et des lacs environnants du complexe de zones humides d'El Kala. Les variations thermiques montrent qu'août est le mois le plus chaud, les minima des températures moyennes sont de 8°C et les maxima de 29,7°C. Les vents les plus violents soufflent en hiver et les plus faibles en été, ceux qui prédominent sont de direction Nord-Ouest, à l'opposé des vents de Sud-Ouest qui ramènent le Sirocco pouvant souffler 14 jours par an, le maximum de journées étant enregistré en août, à raison de 2 à 3 jours.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Il fait partie du sous bassin versant de Châabet Zerga.

La zone est constituée de dépressions interdunaires atteignant une altitude de 45 mètres qui forment deux bassins bien délimités et séparés par des dunes formées sous l'action des vents prédominants de direction Nord-Ouest. Du point de vue lithologique, il s'agit d'une part d'un relief d'érosion différentielle mettant en valeur l'opposition de deux couches dures et tendres composées de grès et d'argile.

4.4.3 - Sol

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Le site est caractérisé par le dépôt de sable dunaire avec intercalation de terre rouge et par le démantèlement des dépôt Numidiens donnant lieu à la formation d'éboulis. La lapidation des dunes s'est ensuite faite par l'intermédiaire d'une cimentation calcaire donnant naissance à des grès dunaires. Les résultats obtenus par l'étude des caractéristiques physiques et chimiques des sols du lac noir, réalisée par Felahi et Reface, (1994), montrent l'existence d'une couche de tourbe de plusieurs mètres d'épaisseur, conservant une grande quantité de débris organiques facilement reconnaissables.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le réseau hydrologique de la région se limite à quelques châabets (ruisseaux et ruisselets) à écoulement temporaire, l'alimentation en eau de l'ancien lac se faisait par un écoulement en nappe en raison de la nature sablonneuse des sols. Actuellement, le lac est complètement sec car la nappe est exploitée par un double forage alimentant en eau douce la ville d'El Kala. La sortie du peu d'eau qui s'accumule se fait par évaporation ce qui confirme le bilan hydrique négatif de l'ancien lac noir.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

L'eau souterraine en connectivité avec les eaux de surface Maintenir la présence de l'eau de manière permanente dans le site.

(ECD) Stratification et régime de mélange

Le lac Noir, est un affleurement de la nappe dunaire, elles occupent les fonds des dépressions du massif dunaire. Cet aquifère qui se développe sur 180 km².

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Sédimentation de type organique

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau

couleur noir de l'eau de même que la couleur de substratum du lac (Tourbe).

(ECD) Lumière - atteignant la zone humide

Oui

(ECD) Température de l'eau

Entre 25,5- 27,8 c°

4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Parmi les valeurs mesurées on remarquera surtout celles du pH qui se distinguent nettement de celles de l'étang principal. En effet, alors que ce dernier se singularise par son acidité dont on a vu qu'elle était à l'origine de la formation de tourbe ; le pH de l'étang secondaire est nettement alcalin. Les conditions hydrologiques y sont donc franchement différentes, ce qui a pour effet apparent, l'absence de tourbe. Par ailleurs, nous avons procédé à la mesure de l'acidité au niveau d'un point du bassin primaire. Le pH mesuré égal à 6,3, y est donc acide. Ces résultats confèrent à l'étang secondaire des caractéristiques singulières, qui révèlent la complexité des mécanismes hydrogéochimiques de la région. Les observations effectuées y ont révélé une importante prolifération algale. Cette activité photosynthétique intense est vraisemblablement à l'origine de l'élévation du pH. Nous pensons que ce bassin est nettement eutrophisé par les diverses pollutions qu'il subit du fait de l'activi

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

L'eau douce se trouve a une profondeur de 0,5 mètre seulement du sol, mais elle est devenue temporaire puisque le lac noir s'assèche totalement durant l'année.

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

minérotrophe

(ECD) Conductivité de l'eau 140 µS/sec

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrivez d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

la région voisine est composée de terrains agricoles à cultures estivales spéculatives comme les arachides, les melons, les pastèques et quelques cultures maraîchères tandis que le site se compose de sol nu sans aucune occupation particulière.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Faible
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Faible
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Élevé
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	non applicable au site

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	non applicable au site
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Moyen
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Élevé
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Élevé

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

La valeur socio-économique du site est reconnue à travers la pérennité des ceintures concentriques de végétation et de la faune qui leurs sont associées et compose un écosystème homogénéisé.
Les emplois générés par les activités résident dans les prélèvements pour l'adduction en eau potable.

Dans le site: 100s

En dehors du site: 1000s

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

Site témoin de référence pour l'éducation et la recherche scientifique.

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

- Juridiction territoriale : exercée par l'Etat.
 -Juridiction Fonctionnelle : Exercée par le ministère de l'hydrologie à travers les directions des ressources en eau pour le plan d'eau, et par le Ministère de l'agriculture par l'intermédiaire des directions locales des , des activités agricoles et des forêts. pour les terrains en périphérie du lac,

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Parc National d'El Kala
 Direction des ressources en eau qui applique le code de l'eau dont dépend toutes les zones humides

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Directeur du Parc National d'El kala

Adresse postale:

Parc National d'El Kala Route des crêtes B.P 73 El Kala wilaya d'El Tarf 3610036100

Adresse de courriel:

pnek-dgf@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Extraction d'eau	Faible impact	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Incendies et suppression des incendies	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

La disparition du lac noir a été provoquée par la mise en route en 1990 de 4 forages destinés à l'alimentation en eau potable de la ville d'El Kala. Les deux bassins du lac noir, une source en amont, l'émissaire de l'Oued Sidi Hamida et la superbe aulnaie qui le bordait ont disparu sous les effets conjugués des forages, des pompages et des incendies volontaires et involontaires qui se sont succédés.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO	Parc National d'El kala	http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/ecological-sciences/biosphere-reserves/africa/algeria/el-kala/	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Parc National	El Kala		entièrement
Réserve intégrale	Parc National El Kala		entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Tourbière du lac noir		entièrement
Zone importante pour les plantes	Tourbière du lac noir		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

I Réserve naturelle intégrale

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Partiellement appliquées
Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries)	Partiellement appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Partiellement appliquées

Autre:

Quelques essais sur les profils pédologiques entrepris par l'Université de Annaba.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

Autre information

un autre plan de restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué
Suivi du régime hydrologique	Appliqué

Repiquage Espèces végétales (Nénuphar jaune,..)

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Malki S., (1996) : Contribution à l'étude de la biodégradation de la tourbe du lac noir dans des conditions dénitrifiantes.
Direction de l'hydraulique El Tarf :Suggestion pour des mesures en faveur de la restauration du Lac Noir de Bordj Ali Bey (anonyme).

CENEAP, (2011). Etude actualisation du zonage du parc national d'El Kala,
T.A.D Consult – (2011). Etude plan directeur de gestion des sites Ramsar du parc national d'El Kala.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<3 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Lac noir (*ABDI OUENE AHMED, 01-06-2015*)



lac noir (*Parc National El Kala, 14-06-2012*)



lac noir (*Parc National El Kala, 11-06-2014*)



tourbière du lac noir (*Parc National El Kala, 19-06-2013*)



tourbière du lac noir (*Parc National El Kala, 13-06-2013*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2003-04-06